

**REDECOUVERTE D'*APIUM REPENS* (JACQ.) LAG.
DANS LE MASSIF ARMORICAIN :
UNE NOUVELLE STATION DANS LES DUNES
DES MOITIERS-D'ALLONNE (MANCHE)**

Vianney DALIBARD¹
Michel PROVOST²
Julien GESLIN³

INTRODUCTION

Autrefois observée dans plus d'une trentaine de départements français, l'ache rampante (*Apium repens*) a connu en France, comme sur l'ensemble de son aire de répartition, une forte régression liée en particulier au recul des milieux humides. Il ne restait plus, début 2003, qu'une quinzaine de stations répertoriées dans six départements (Pas-de-Calais, Nord, Somme, Seine-Maritime, Indre-et-Loire et Jura), dont seuls ceux de la région Nord/Pas-de-Calais, qui regroupe la moitié des stations françaises, conservent actuellement des populations abondantes.

Inscrite à l'annexe I des plantes protégées en France (Danton et Baffray, 1995), elle est également protégée au titre de la Convention de Berne (annexe I) et de la Directive « Habitats-Faune-Flore » (annexes II et IV). A ce titre, la connaissance et la préservation des stations françaises sont particulièrement importantes pour la sauvegarde de l'espèce.

Après avoir abordé le problème de l'identification d'*Apium repens* et des risques de confusion avec *Apium nodiflorum*, nous ferons le point sur la répartition ancienne de l'ache rampante dans le Massif armoricain, avant de décrire la station découverte en 2003 en Basse-Normandie et d'évoquer les causes possibles de son apparition sur ce nouveau site.

¹ 7, rue des Bruyères, 22440 PLOUFRAGAN

² 4, rue Saint Martin, 14930 VIEUX

³ Conservatoire Botanique National de Brest, Antenne régionale de Basse-Normandie, 9 rue Pémagnie, 14000 CAEN

LE PROBLEME DE L'IDENTIFICATION

Apium repens peut être confondu surtout avec *Apium nodiflorum*, lequel est relativement banal dans le Massif armoricain comme en Basse-Normandie. D'ailleurs, P. Fournier dans ses « Quatre flores de France » (1934-1940) en fait deux sous-espèces d'un *Apium nodiflorum* au sens large.

Apium nodiflorum et *Apium repens* sont deux héliophytes, aquatiques à amphibies, présentes dans les eaux mésotrophes (à saumâtres pour le second), généralement au niveau des fossés ou en bordure des mares. *Apium nodiflorum* abonde parfois dans les cours d'eau calmes ou auprès des sources.

Proche d'*Apium nodiflorum*, *Apium repens* s'en distingue notamment par des caractères de longueur du pédoncule et de nombre de bractées de l'ombelle, de forme des fruits et des folioles. Si les exemplaires classiques d'*Apium nodiflorum*, robustes et de port couché-ascendant (mesurant de 20 à 80 cm de hauteur), ne prêtent pas à confusion avec *Apium repens* (qui reste toujours plus petit, haut de 10 à 25 cm), il existe en revanche une variété, *Apium nodiflorum* var. *ochreatum*, qui s'en rapproche nettement par sa morphologie globale. Le tableau ci-joint (figure 1) résume les principaux caractères permettant de distinguer ces trois taxons (Abbayes (des) et al., 1971 ; Lambinon et al., 1992 ; Provost, 1998 ; Stace, 1997).

Figure 1 : Tableau récapitulatif des principaux caractères distinctifs d'*Apium nodiflorum* et d'*Apium repens*

	<i>Apium nodiflorum</i> (L.) Lag.		<i>Apium repens</i> (Jacq.) Lag.
	type	var. <i>ochreatum</i> DC.	
Tiges	Robustes, couchées-ascendantes, radicales seulement aux nœuds inférieurs	Grêles, couchées, radicales à tous les nœuds	
Pédoncules des ombelles	Nuls ou très courts	Plus longs que pour le type mais ne dépassant que rarement la longueur des rayons	Plus longs que les rayons
Nombre de bractées de l'ombelle	0 à 2		(1) 3 à 7
Folioles	Régulièrement dentées, plus longues (de 6 à 40 mm) que larges, généralement larges de : 10 à 20 mm	4 à 10 mm	Irrégulièrement dentées, parfois bilobées, environ aussi longues (4 à 10 mm) que larges 2-4 (11) mm
Fruits	Plus longs que larges, de 1,5 à 2,5 mm de longueur		Légèrement plus larges que longs, de 0,7 à 1 mm de longueur

Les risques d'erreur d'identification sont d'autant plus grands qu'il existe un hybride *Apium nodiflorum* x *Apium repens* qui présente une morphologie intermédiaire (entre autres : ombelles munies de 1 à 4 bractées et pédoncules plus courts à aussi longs que les rayons). L'observation minutieuse des caractères précédemment décrits est donc indispensable pour éviter toute confusion.

Dans le cas des plantes récemment découvertes dans la Manche, des observations sur un échantillon de quatre ombelles ont montré respectivement 3, 3, 4 et 6 bractées et des pédoncules longs de 25, 25, 27 et 35 mm, soit beaucoup plus que la longueur des rayons (autour de 15 mm). La morphologie des fruits était également caractéristique d'*Apium repens*. Par ailleurs, les folioles étaient irrégulièrement dentées, certaines même nettement bilobées. La population observée présentait donc tous les caractères de l'*Apium repens* typique.

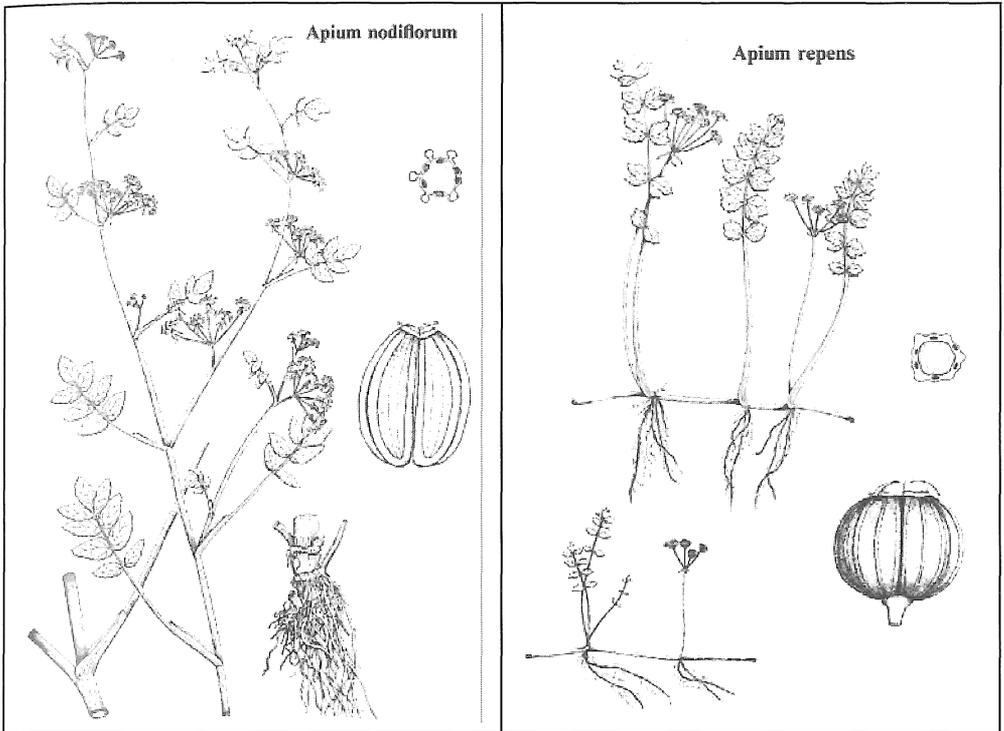


Figure 2 : Dessins d'*Apium nodiflorum* et d'*Apium repens*
(extraits de Tutin, 1980)

REPARTITION ANCIENNE ET ACTUELLE D'*APIUM REPENS* DANS LE MASSIF ARMORICAIN ET EN BASSE-NORMANDIE

La « Flore du Massif armoricain » (Abbayes (des) et al., 1971) ne cite sur son territoire que des stations situées dans le département de la Manche, reprises de L. Corbière dans sa « Nouvelle Flore de Normandie » datée de 1893 : marais de Gorges et de Doville, dunes entre Surville et Saint-Germain-sur-Ay, Bréville (commune de Bréville-sur-Mer depuis 1957), et mare de Bouillon (commune de Jullouville depuis 1973).

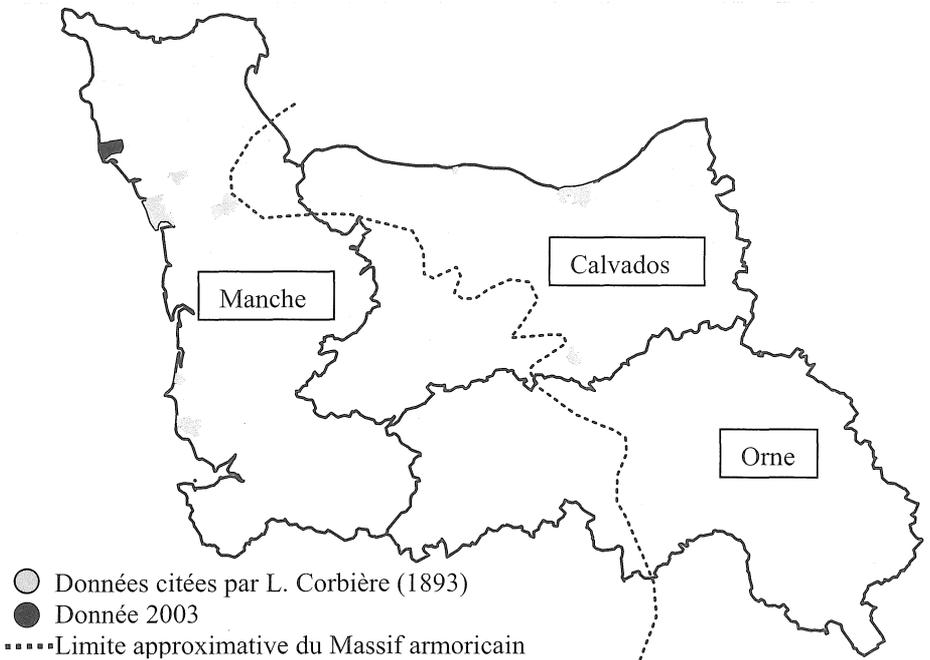
Nous n'avons pas trouvé trace d'autres stations actuelles ou passées d'*Apium repens* dans le reste du Massif armoricain. Seule la carte de répartition du tome 6 des « Cahiers d'habitats » Natura 2000 (Bensettiti et al., 2002) l'indique comme présente anciennement dans le Finistère avant 1990, mais nous n'avons pas pu établir l'origine de cette donnée qui est probablement erronée.

Pour ce qui concerne la Basse-Normandie, il faut rajouter aux stations de la Manche les anciennes données du Calvados, également fournies par L. Corbière, mais qui sont toutes situées en dehors du Massif armoricain et qui n'ont pas été revues depuis (Provost, 1993) : parties humides des dunes entre Merville (actuellement Merville-Franceville-Plage) et Cabourg, Asnelles, et Falaise. A. de Brébisson (1879) indique pour l'Orne « Alençon, etc. », mais L. Corbière la déclare inconnue dans ce département et A. Letacq (1905-1908) ne l'évoque pas. Les stations ornaises rapportées par A. de Brébisson ont donc très tôt été considérées comme non fiables ou erronées.

Récemment, fin juillet-début août 2003, au sein du vaste massif dunaire de Baubigny qui couvre environ 900 hectares, une population d'*Apium repens* a donc été découverte sur la commune des Moitiers-d'Allonne (Manche), au niveau des dépressions humides situées dans les dunes d'Hatainville. Ces dernières, pour partie propriété du Conservatoire du Littoral, sont intégrées au site Natura 2000 « Littoral ouest du Cotentin de Saint-Germain-sur-Ay au Rozel ».

La carte de la figure 3 situe la nouvelle station parmi les données anciennes. Cette carte illustre bien le fait qu'en Basse-Normandie, les zones humides arrières-dunaires ou proches du littoral constitueraient le milieu de prédilection d'*Apium repens*. Cette découverte s'inscrit parfaitement dans ce contexte.

Figure 3 : Carte de répartition communale d'*Apium repens* en Basse-Normandie



LES POPULATIONS ACTUELLES D'*APIUM REPENS* DANS LES DUNES DES MOITIERS-D'ALLONNE

1. CIRCONSTANCES DES DECOUVERTES

(Récit de Michel Provost, l'histoire paraissant assez extraordinaire pour une station unique dans tout le nord-ouest de la France d'une plante qui n'avait pas été revue depuis des décennies)

Un soir de début août 2003, je reçois une communication téléphonique de Vianney Dalibard : « ...je pense avoir trouvé quelque chose d'intéressant dans les dunes d'Hatainville (commune des Moitiers-d'Allonne, Manche) : *Apium repens* ! Je suis à peu près sûr mais je vous adresse des échantillons pour vérification... » (sage démarche scientifique devant l'importance de la découverte, digne de la prudence et du sérieux de Vianney !). Avec enthousiasme (je n'avais encore jamais rencontré cette espèce en 40 ans de terrain), je le félicite pour sa trouvaille et lui en confirme la valeur s'il s'agit bien de cette grande rareté.

A peine ai-je raccroché le combiné que je repense à un sac contenant des échantillons et placé dans le réfrigérateur depuis le 30 juillet pour examen ultérieur. Échantillons récoltés dans les dunes d'Hatainville (en compagnie de C. Zambettakis, T. Galloo, Y. Mouchel et B. Courbaron) et parmi lesquels je me souviens que figure une curieuse petite ombellifère sur l'identité de laquelle nous hésitions tous : *Apium nodiflorum* ou *Berula erecta* rachitique ? Très alerté, je me précipite vers l'appareil ménager, en sors le sac et examine l'échantillon douteux. Il ne me faut pas longtemps pour l'identifier : *Apium repens* ! Le surlendemain, je reçois le matériel de Vianney et la localisation précise de sa récolte : pas de doute il s'agit bien de la même plante, provenant du même endroit et trouvée par les uns et les autres à quelques jours d'intervalle !

En septembre, nous retournons, C. Zambettakis, T. Galloo, Y. Mouchel, J. Geslin et moi-même, sur le site afin d'en faire un inventaire précis et des photographies. La plante se porte toujours à merveille, avec floraison et fructification abondantes.

2. MILIEU

Dans les dunes des Moitiers-d'Allonne, *Apium repens* est présent dans une dizaine de petites cuvettes, elles-mêmes disséminées au sein d'une vaste dépression inondable (par exemple sous 60 centimètres d'eau début juin 1999). Cinq de ces cuvettes recèlent une population abondante, occupant de un à plusieurs mètres carrés. Ces cuvettes pourraient être des trous de bombes formés en 1944 par les avions alliés qui avaient l'habitude de larguer leurs bombes non utilisées dans les endroits supposés déserts (grands marais, massifs dunaires...), afin d'être plus légers pour le retour vers l'Angleterre.

Le relevé suivant (espèces suivies de leur coefficient d'abondance-dominance respectif), établi par l'équipe de septembre, donne une idée du contexte phytosociologique, pour une surface de 4 m², avec une hauteur de la végétation comprise entre 10-15 (-20) cm et un recouvrement de 100 % : *Apium repens* (Jacq.) Lag. 2, *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv. 4, *Agrostis stolonifera* L. 3, *Teucrium scordium* L. subsp. *scordioides* (Schreb.) Maire & Petitm. 1, *Hydrocotyle vulgaris* L. 1, *Mentha aquatica* L. 1, *Potentilla reptans* L. 1, *Holcus lanatus* L. 1, *Ajuga reptans* L. +, *Centaureum erythraea* Rafn +, *Epilobium hirsutum* L. +, *Eupatorium cannabinum* L. +, *Juncus articulatus* L. +, *Juncus bufonius* L. +, *Leontodon taraxacoides* (Vill.) Mérat +, *Odontites verna* (Bell.) Dum. subsp. *serotina* (Dum.) Corb. +, *Plantago lanceolata* L. +, *Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh. +, *Ranunculus flammula* L. +, *Carex flacca* Schreb. i, *Cirsium vulgare* (Savi) Ten. i, *Linum catharticum* L. i. Dans une autre dépression, on note la présence d'*Anagallis tenella* (L.) L.

Dans sa « Nouvelle Flore de Normandie » (1893), L. Corbière indique qu'il faut rechercher *Apium repens* dans les « lieux tourbeux ». C'était probablement le cas dans de vastes tourbières comme les marais de Gorges ou de Denville (Manche), mais si on s'en réfère à l'ensemble de la littérature, la plante serait beaucoup plus présente dans des milieux inondables minéraux : grèves d'étangs et mares, ornières, trouées dans les prairies humides, etc. A Hatainville, le sol est certes majoritairement sableux mais il présente en surface une couche épaisse d'environ 20 cm fortement enrichie en matière organique. Il ne s'agit pas d'une véritable tourbe, mais cela s'en rapproche ainsi que le montre la présence de certaines espèces (*Eleocharis multicaulis*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Anagallis tenella*).

3. HYPOTHESES SUR LES CAUSES DE L'APPARITION (OU DE LA REAPPARITION) DE L'ESPECE

Le fait qu'il s'agisse de cuvettes (profondes de 50 à 80 cm) à l'intérieur d'une dépression déjà humide amène la plante à bénéficier d'un maximum d'humidité et de périodes d'inondation plus fréquentes et plus durables. Cela lui serait favorable, à condition sans doute qu'il n'y ait pas excès. De ce point de vue, il y aurait peut-être un rythme d'immersion-émersion plus ou moins bénéfique. Cette conjonction expliquerait-elle l'apparition de l'espèce, de façon massive et brutale, alors que ce massif dunaire a été régulièrement parcouru par différents botanistes depuis 25-30 ans (Provost, 1986) sans qu'on en trouve la moindre mention ? Mais alors d'où proviendraient les semences ?

Une autre hypothèse résiderait dans les conséquences de la gestion actuelle du milieu : débroussaillage et nettoyage de la grande dépression (qui cependant touchaient très peu les petites cuvettes), pâturage équin et bovin, avec augmentation du piétinement et broutage des zones les plus herbues, ce qui aurait ramené au jour et réactivé des semences anciennes, plus ou moins enfouies (banque de graines) ? Des observations récentes, en Alsace, ont montré une réapparition de stations suite à des travaux de terrassement, suivie hélas d'une nouvelle extinction... Reste cependant que la plante n'avait jamais été signalée là et, en conséquence, se pose le problème de l'origine des semences (zoochorie ?).

En 2004, Y. Mouchel, garde du littoral du Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) sur la Côte des Isles, a pu retrouver une nouvelle cuvette à *Apium repens*, hors de la grande dépression, un peu plus au nord sur un secteur non acquis par le Conservatoire du littoral et fortement soumis au pacage hivernal des bovins (Galloo T. & Mouchel Y., en cours de rédaction).

CONCLUSION

Déjà rare au XIX^e siècle, cette plante n'a donc, semble-t-il, pas été observée au moins depuis les années 1950, ni dans le Massif armoricain, ni en Basse-Normandie. D'un point de vue floristique ou patrimonial, cela confère donc une importance majeure à cette découverte dans les dunes d'Hatainville. Ainsi, *Apium repens* existe dans la région et même s'il est fragile, menacé, il reste capable de réapparitions, y compris en dehors de ses anciennes stations.

Les stations des Moitiers-d'Allonne font désormais l'objet d'un suivi par le SyMEL, mais aussi d'une réflexion plus globale de compréhension du fonctionnement écologique et hydraulique de l'ensemble du massif dunaire (Jegat R. & Mouchel Y., 2004), en vue du maintien de l'espèce.

Cette découverte devrait susciter des prospections nouvelles et attentives, ciblées sur les biotopes favorables, spécialement sur le littoral dunaire de la Manche mais aussi dans tout le nord-ouest de la France. A titre anecdotique, sur une indication trouvée dans une liste floristique d'une ZNIEFF de Basse-Normandie (avec toutefois un point d'interrogation), une parcelle inondable des marais de la Dives (Calvados) a été prospectée en septembre 2004 (M. Chevallier, J. Geslin, M. Provost, D. Rungette, C. Zambettakis). Après un court instant d'enthousiasme devant une certaine similitude morphologique des feuilles, un doute survenait, surtout devant l'absence totale de fleurs et de fruits, malgré la saison avancée et l'abondance de la population. En réalité, après dégagement de quelques souches, il s'est avéré que toutes ces petites rosettes de feuilles correspondaient au démarrage de tubercules d'*Oenanthe pimpinelloides* L. (dont les parties aériennes avaient été fauchées en juillet). Ainsi, en compensation à une déconvenue, une nouvelle localité pour une autre espèce rare et protégée en Basse-Normandie venait d'être découverte.

BIBLIOGRAPHIE

- **ABBAYES (des) H., CLAUSTRES G., CORILLION R., DUPONT P., 1971** – *Flore et Végétation du Massif armoricain. Tome 1 : Flore Vasculaire* – Presses universitaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 1226 p.
- **BENSETTITI F. et al., 2002** – « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6. Espèces végétales* – La Documentation française, Paris, 271 p.
- **BRÉBISSON (de) A., 1879** – *Flore de la Normandie (phanérogames et cryptogames semi-vasculaires)* – 5^{ème} édition, Caen, 518 p.
- **CORBIÈRE L., 1893** – *Nouvelle Flore de Normandie* – Caen, 716 p.
- **DANTON P. et BAFFRAY M., 1995** – *Inventaire des plantes protégées en France* – AFCEV, Nathan, Y. Rocher, Mulhouse, Paris, 294 p.
- **JEGAT R. et MOUCHEL Y., 2004** – *Dunes d'Hatainville : bilan 2003-2004* – Partenariat LEGTA Sées – CELRL – SyMEL. Non publié.
- **FOURNIER P., 1934-1940** – *Les quatre flores de France. Corse comprise. Vol. I : texte* – Ed. Lechevalier, 2^{ème} édition (1977), Paris, 1105 p.
- **GALLOO T. et MOUCHEL Y., 2004** – *Document de travail, plan de gestion des dunes d'Hatainville à Carteret* – SyMEL, en cours de rédaction.
- **LAMBINON J., DE LANGHE J.E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J., 1992** – *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermaphytes)* – 4^{ème} édition. Éditions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 1092 p.
- **LETACQ A.-L., 1905-1908** – *Inventaire des plantes phanérogames et cryptogames vasculaires croissant spontanément ou cultivées en grand dans le département de l'Orne* – Bulletin de la Société des Amis des Sciences Naturelles de Rouen.
- **PROVOST M., 1986** – *Le massif dunaire de Baubigny : site et végétation* – Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, 81 p.

- **PROVOST M., 1993** – *Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie* – Presses universitaires de Caen, 326 p. et 237 planches.
- **PROVOST M., 1998** – *Flore vasculaire de Basse-Normandie* – Presses universitaires de Caen, 410 et 492 p.
- **STACE C., 1997** – *New Flora of the British Isles* – Second edition, Cambridge university press, 1130 p.
- **TUTIN T.G., 1980** – *Umbellifers of the British Isles* – B.S.B.I. Handbook n°2, Botanical Society of the British Isles, 199 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier Sylvie Magnanon et Pascal Lacroix pour les renseignements fournis sur la répartition et les localités d'*Apium repens* en Bretagne et dans les Pays de la Loire ; Catherine Zambettakis pour son aide logistique, ses conseils et pour la relecture de l'article. Merci aussi à Thierry Galloo et à Yann Mouchel du SyMEL pour les précisions apportées sur le site de la découverte, le suivi et les opérations de gestion en cours.
